

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – 6 DÉCEMBRE 2005

Une séance spéciale du nouveau conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le mardi 6 décembre 2005 à 18 h, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement de Verdun.

**SONT PRÉSENTS :** M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement, mesdames les conseillères Ginette Marotte et Josée Lavigueur Thériault ainsi que messieurs les conseillers Alain Tassé, Paul Beaupré, Marc Touchette et André Savard.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement, Madame Francine Morin, responsable du protocole et des relations publiques, Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne demande à se faire entendre et n'est entendue.

#### CA05 210515

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte  
APPUYÉ par la conseillère Josée Lavigueur Thériault  
ET UNANIMEMENT  
RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le mardi 6 décembre 2005 à 18 h.

GDD 1052200054

#### CA05 210516

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2006).**

Le conseiller Paul Beaupré donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2006).

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186064

CA05 210517

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 555 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'AUDITORIUM, AU NATATORIUM ET AUX ATELIERS MUNICIPAUX.

Le conseiller Marc Touchette donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 555 000 \$ pour des travaux de rénovation à l'Auditorium, au Natatorium et aux Ateliers municipaux.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186065

CA05 210518

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 56 000 \$ POUR L'ACHAT DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ – ACCÈS PAR CARTES MAGNÉTIQUES – POUR L'AUDITORIUM.

Le conseiller Alain Tassé donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 56 000 \$ pour l'achat de systèmes de sécurité – accès par cartes magnétiques – pour l'Auditorium.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186066

CA05 210519

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 751 000 \$ POUR LE REMPLACEMENT DE DIVERS VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS.

Le conseiller André Savard donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 751 000 \$ pour le remplacement de divers véhicules et équipements.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186067

CA05 210520

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 631 000 \$ POUR LE PROGRAMME DES AMÉLIORATIONS DES AIRES DE JEUX ET CELUI DE LA MISE EN VALEUR DES BERGES.

La conseillère Josée Lavigueur Thériault donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 631 000 \$ pour le programme des améliorations des aires de jeux et celui de la mise en valeur des berges.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186068

CA05 210521

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 311 000 \$ POUR DIVERS TRAVAUX SUR LES TERRAINS DE TENNIS SITUÉS DANS DIVERS PARCS DE L'ARRONDISSEMENT.

La conseillère Ginette Marotte donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 311 000 \$ pour divers travaux sur les terrains de tennis situés dans divers parcs de l'arrondissement.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186069

CA05 210522

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 817 000 \$ POUR LE PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE.

La conseillère Ginette Marotte donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 2 817 000 \$ pour le programme de réfection routière.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186070

CA05 210523

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 032 000 \$ POUR LA RÉFECTION DE TROTTOIRS ET DE TRAVERSES DE RUES, POUR LE REMPLACEMENT DE SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE ET POUR LA MISE AUX NORMES DE FEUX DE CIRCULATION.

Le conseiller Paul Beaupré donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement autorisant un emprunt de 2 032 000 \$ pour la réfection de trottoirs et de traverses de rues, pour le remplacement de systèmes d'éclairage et pour la mise aux normes de feux de circulation.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052186071

CA05 210524

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS 1729 ET 1729-1 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION ET LE SUIVI DES HABITATS NATURELS DE VERDUN.

La conseillère Josée Lavigueur Thériault donne avis que, lors d'une séance subséquente du nouveau conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement remplaçant les règlements 1729 et 1729-1 constituant le Comité consultatif sur la gestion et le suivi des habitats naturels de Verdun.

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1052194046

CA05 210525

RÈGLEMENT RCA05 210015 – RÈGLEMENT CONCERNANT LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS ET IMPOSANT UN TARIF À CETTE FIN (EXERCICE FINANCIER 2006).

Pour faire suite à l'avis de motion donné par le conseiller André Savard lors de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le 24 novembre 2005, résolution CA05 210506, le règlement RCA05 210015 est soumis.

Ledit règlement concerne le financement de certains biens, services ou activités et impose un tarif à cette fin (exercice financier 2006).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Touchette  
 APPUYÉ par le conseiller Paul Beaupré

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE le règlement RCA05 210015 soit adopté tel que présenté, tous les membres du conseil déclarant l'avoir lu et renonçant à sa lecture.

GDD 1052196022

CA05 210526

RÈGLEMENT RCA05 210016 – RÈGLEMENT PORTANT SUR LA CRÉATION ET LE FONCTIONNEMENT DE CERTAINES COMMISSIONS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT RCA02 210005, TEL QU'AMENDÉ.

Pour faire suite à l'avis de motion donné par le conseiller Paul Beaupré lors de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le 24 novembre 2005, résolution CA05 210507, le règlement RCA05 210016 est soumis.

Ledit règlement porte sur la création et le fonctionnement de certaines commissions du conseil d'arrondissement de Verdun et abroge le règlement RCA02 210005, tel qu'amendé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alain Tassé  
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE le règlement RCA05 210016 soit adopté tel que présenté, tous les membres du conseil déclarant l'avoir lu et renonçant à sa lecture.

GDD 1052196021

CA05 210527

NOMINATIONS – COMMISSION DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE DÉMOCRATIQUE - COMMISSION DES SPORTS ET DES LOISIRS - COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CIRCULATION - COMMISSION DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - COMMISSION DE L'HABITATION ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Savard  
 APPUYÉ par le conseiller Alain Tassé

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU comme suit :

- **Commission de la culture, des communications et de la vie démocratique:**  
 Président: M. Paul Beaupré  
 Vice-président: M. Marc Touchette
- **Commission des sports et des loisirs:**  
 Présidente: Madame Josée Lavigueur Thériault  
 Vice-président: M. Paul Beaupré
- **Commission de la sécurité publique:**  
 Président: M. Marc Touchette  
 Vice-président: M. André Savard
- **Commission des travaux publics et de la circulation:**  
 Président: M. André Savard  
 Vice-présidente: Madame Josée Lavigueur Thériault
- **Commission de l'urbanisme et de l'environnement:**  
 Présidente: Madame Ginette Marotte  
 Vice-président: M. Alain Tassé

- **Commission de l'habitation et du développement communautaire:**  
Président: M. Alain Tassé  
Vice-présidente: Madame Ginette Marotte

GDD 1052196023

CA05 210528

NOMINATION ET RENOUELEMENT DU MANDAT DE CERTAINS MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

CONSIDÉRANT QUE l'adoption des résolutions CA03 210470 et CA04 210165, confirmait la nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme dans leur mandat de deux ans qui se termine en janvier 2006.

CONSIDÉRANT l'élection d'un nouveau conseil d'arrondissement le 6 novembre 2005;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de M. Marc-André Ravary ne peut pas être renouvelé, celui-ci n'étant plus citoyen de l'arrondissement de Verdun.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Beaupré  
APPUYÉ par le conseiller Marc Touchette

ET UNANIMEMENT  
RÉSOLU comme suit :

- 1) Renouveler les mandats de M. Laval Côté, M. Gilbert Riel et Mme Patricia Cattiaux membres citoyens souhaitant renouveler leur mandat, et ce, pour une période de deux (2) ans tel que prévu par le règlement G21-0002;
- 2) De nommer M. Philippe Pasquier à titre de membre citoyen pour un mandat de deux (2) ans tel que prévu au règlement G21-0002;
- 3) De nommer Mme Ginette Marotte et M. Alain Tassé à titre de membres conseillers pour une période de deux (2) ans, tel que prévu par le règlement G21-0002;
- 4) De nommer M. Dany Tremblay, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à titre de secrétaire dudit comité.

GDD 1052194045

CA05 210529

DÉPÔT DE DÉCLARATION ANNUELLE DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte  
APPUYÉ par le conseiller Alain Tassé

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU DE prendre acte du dépôt de déclaration annuelle des intérêts pécuniaires des conseillers de l'arrondissement de Verdun, M. Paul Beaupré, M. Marc Touchette, Madame Josée Lavigueur Thériault et M. André Savard.

GDD 1052196018

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte  
APPUYÉ par le conseiller Marc Touchette  
ET UNANIMEMENT  
RÉSOLU QUE la séance soit levée à 18 h 10.

**PRÉSIDENT****SECRETÉAIRE**